

Conseil franco-allemand d'intégration



Déclaration à l'issue de la rencontre des co-présidents pour le lancement du Conseil franco-allemand d'intégration

Le 13 juillet 2017, en marge du Conseil des Ministres franco-allemand, les co-présidents du Conseil franco-allemand d'intégration (CFAI), **les deux ministres de l'intérieur français et allemands, M. Gérard Collomb et M. Thomas de Maizière, et les deux secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande, Mme Nathalie Loiseau et M. Michael Roth**, se sont réunis.

Sur la base de la décision du Conseil des ministres franco-allemand de Metz en 2016, ils ont **préparé la première réunion plénière du CFAI qui se tiendra en octobre de cette année à Berlin**. Ils se sont accordés sur la composition du Conseil et les thèmes sur lesquelles la France et l'Allemagne souhaitent se pencher en matière d'intégration.

L'intégration réussie dans nos sociétés est, au vu de la crise migratoire, un enjeu fondamental pour la France, pour l'Allemagne comme pour l'avenir de l'Union européenne. Nous sommes confrontés à **des défis similaires : nous voulons assurer l'égalité des chances pour tous, combattre la radicalisation, lutter contre la ségrégation et contre les discriminations, intégrer les individus bénéficiant d'un statut de protection ou les réfugiés et tous ceux qui remplissent les conditions légales**.

Face à ces défis, les modèles d'intégration français et allemand se retrouvent sur la nécessité d'affirmer nos valeurs, de développer l'éducation et l'apprentissage linguistique, de favoriser l'emploi, l'égalité entre les femmes et les hommes et la participation citoyenne.

En travaillant ensemble sur ce sujet fondamental, nos deux pays peuvent s'enrichir mutuellement de leurs expériences, tout en travaillant aussi au profit de leurs partenaires européens.

Le Conseil franco-allemand de l'intégration permettra d'intensifier les échanges entre la France et l'Allemagne. Il se concentrera sur les priorités suivantes :

- des échanges de bonnes pratiques dans le domaine de l'apprentissage de la langue ainsi que la transmission des valeurs démocratiques pour renforcer la cohésion de nos sociétés ;
- la promotion de l'intégration par l'information et l'orientation des migrants ;
- des échanges sur l'égalité des chances et l'éducation ;
- la promotion de l'engagement civique et la cohésion sociale.

Les résultats des échanges au sein du CFAI seront communiqués à chaque Conseil des ministres franco-allemand.